

Bulletin municipal Juillet 2017

Le mot du maire

L'été commence bien à Viverols avec déjà de multiples activités musicales :

- Bravo au comité des fêtes et particulièrement à Arthur Georget pour la soirée de la fête de la musique, le 24 Juin. Il y a eu du monde, du monde de qualité qui manifestement s'est bien amusé aux sons du groupe « Le chat qui miaule », constitué de deux instruments traditionnels pour notre pays, l'accordéon et la cornemuse. Diverses danses anciennes ont attiré les participants, bourrées, scottish, et autres... Chacun pouvait se ravitailler et boire sur place, chez Jo, au Kebab ou au bar du comité des fêtes, dans une ambiance conviviale. Il faudrait que ces bons moments reviennent plus souvent, avec encore plus d'habitants du bourg pour remercier à sa juste valeur les organisateurs et les volontaires.
- Un autre excellent moment et de qualité !, ce fut le transfert en l'église de Viverols du concert prévu le 29 juin à Montpelloux en raison du mauvais temps. Le duo « Alter Duo », piano et contrebasse, nous a proposé un voyage musical au sein d'œuvres classiques de Mozart, Saint-Saëns ou Massenet retranscrites ou de pièces moins connues tirées du répertoire de la contrebasse. Un concert remarquable qui n'a pas accueilli grand monde et en particulier peu de viverolois, peut-être par manque d'information...
- Et puis, la chorale de Tiranges est venue le 8 juillet et nous a régalié de ses chansons françaises ...

Une question qui revient fréquemment de la part des associations organisatrices de soirées festives et bien sûr arrosées, c'est la durée de la vente d'alcool. La municipalité limite actuellement cette distribution à 2 heures du matin ce qui ne veut pas dire que la fête doit s'arrêter à ce moment là car on peut bien s'amuser avec du jus de fruit! Il n'y a là aucune brimade mais l'application d'un principe de précaution pour notre jeunesse qui se laisse parfois aller par insouciance, à des excès - et ils ont bien raison de profiter de leur âge !-, excès que l'on peut regretter après quel que soit le mode de substances toxiques utilisées. Je me sens en qualité de maire directement responsable des accidents qui pourraient arriver à nos jeunes concitoyens après une soirée festive, peut-être parce que j'ai trop vu toute ma vie, les dégâts que peuvent causer les produits toxiques pour la santé. Amusez-vous mais faites en sorte que Viverols ne défraye pas la chronique au journal télévisé le lendemain d'une fête. Je veux simplement vous protéger !!!

Et les festivités vont se poursuivre en Juillet et en Août, comme tout le monde le sait. Pour la deuxième année, une semaine festive est programmée entre la fête des vieux métiers et la fête patronale. Les touristes y viendront nombreux. Vous du village et des hameaux, nous vous attendons aussi, nombreux !

Information importante

La déchetterie de Viverols sera fermée à partir du 25 Juillet jusqu'à l'automne. Les usagers pourront utiliser le site de St-Anthème.

La semaine festive

Pourquoi une projection de courts métrages à Viverols ? (JY Allard)

Un court métrage est un film d'une durée inférieure à une heure, c'est un moyen d'expression artistique reprenant toutes les catégories et les codes d'un long métrage (film documentaire, fiction, d'animation, expérimental, politique...). Ce format demande moins de moyen mais exige plus d'efforts pour permettre de rassembler toutes les qualités d'un long métrage sur une durée bien plus courte !

C'est dans le format court que se sont, aussi, développés les écoles les plus notoires du film d'animation, du film expérimental, du documentaire poétique, du cinéma militant. Le court métrage peut ne pas être, simplement, un tremplin pour futurs long-métragistes, mais offrir, également, la possibilité de développer une œuvre personnelle. Un court métrage de 4 minutes peut susciter autant d'émotions qu'un long métrage hollywoodien de 2h30 !

Alors pourquoi des courts-métrages à Viverols ?

- Parce que nous aimons le cinéma. Mais choisir un unique film à projeter durant l'été dans notre village était impossible, nous avons tous des goûts tellement différents ! Le court métrage nous offre la possibilité de projeter une vingtaine de films en deux séances, pour les petits et les grands, durant la même soirée, c'est autant d'œuvres différentes, autant de visions du monde, autant de façons de procurer des émotions, autant de formes d'expressions.
- Parce que « Sauve qui peut le court métrage », c'est l'association qui organise le plus grand festival consacré au court métrage au monde. Ce festival, le deuxième festival de cinéma après Cannes, se déroule à Clermont Ferrand, tous les ans en février, depuis 1982 ! Chez nous mais aussi loin de nous !
- Parce que « Ciné Parc », cette équipe de cinéphiles, parcourt les routes du Parc Livradois Forez depuis 24 ans pour projeter des films au plus près de gens.

Le voilà le lien entre le festival de Clermont Ferrand, les courts métrages et nous tous : les plus beaux courts métrages du monde sont projetés dans notre « capitale » tous les ans, Ciné Parc est un formidable outil à la disposition du cinéma itinérant. Alors pourquoi ne pas profiter d'une telle aubaine pour rapprocher cet art de nos territoires !

Après la première expérience de l'été dernier où nous avons projeté « The Porter Brothers » de Wilhelm Khun (tourné dans la Vallée de l'Ance) et la sélection « Coups de cœur 2016 » du Festival de Clermont Ferrand, nous avons souhaité recommencer en tirant quelques enseignements de cette première fois :

- Une projection en plein air au château en soirée, c'est magnifique mais il fait vite froid la nuit à Viverols, même en août !
- La sélection de courts métrages que nous avons proposée n'était pas « tout public » ; hors nous avons des familles dans le public.

Donc, cette année, le format de la soirée « courts-métrages » est revu :

- Elle se déroulera dans **la salle des fêtes** le mercredi 2 août ; le projectionniste de Ciné Parc est venu la visiter pour prendre ses marques, elle convient parfaitement.
- Il y aura **deux séances** :

- o Une pour les enfants de 3 à 12 ans et plus à 17h30, une douzaine de films seront projetés pour une durée d'environ 1h30.
- o Une séance pour les plus grands à 20h30 avec les sept films de la sélection « Coups de cœur 2017 » du Festival de Clermont Ferrand.
- **Un goûter** sera proposé aux enfants à partir de 16h30 ainsi qu'un « **apéro casse-croûte** » pour les plus grands à partir de 19h00.

Bien entendu notre salle des fêtes n'a pas le charme de l'esplanade du château. Mais concernant le château, nous en profiterons largement le 30 juillet lors de la fête des vieux métiers !

Notre salle des fêtes n'a pas le confort d'une salle de cinéma. Nous ne souhaitons pas non plus faire concurrence aux salles que nous avons la chance d'avoir à proximité, en particulier l'association « **Le quai des arts** » qui propose des films et documentaires de qualité toute l'année à Usson en Forez. Bien au contraire, nous espérons que cette parenthèse cinématographique viveroloise vous donnera encore plus envie d'aller au cinéma.

Continuons notre série sur nos artisans originaux !

Un ébéniste qui aime le mouvement.

Si certains ne le savaient pas ou l'avaient oublié, Viverols a la chance de posséder un corps varié d'artisans compétents. Parmi eux, il en est de réputés, et d'autres qui gagneraient à être mieux connus. Thierry Vincenot, riche de polyvalence mais discret sous sa casquette, en fait partie. Installé dans les locaux de Jean-Paul Cussonnet avec qui il partage la passion du métier, il est arrivé à Viverols depuis neuf ans pour y exercer ses talents d'ébéniste. Comme son nom l'indique, T. Vincenot a des origines bourguignonnes et partage des liens de parenté avec un autre Vincenot, Henri Vincenot, auteur célèbre de *La Billebaude* et des *Etoiles de Compostelle*. Thierry aura l'occasion d'apprécier chez Henri non seulement les qualités de l'écrivain mais aussi les compétences de « l'homme ingénieux qui savait tout faire ». Peut-être y avait-il des affinités ?

L'amour du bois s'est révélé très tôt chez T. Vincenot. Dès sa prime enfance, il passait chaque jour devant une menuiserie pour aller à l'école. L'odeur du bois le comblait, l'attirait vers cette activité, et décida bien vite de son orientation. A treize ans, il fit ses débuts dans le métier en tant que « jeune ouvrier » dans une menuiserie. Plus tard, il présenta le concours de la prestigieuse Ecole Boule dont les critères de sélection comportaient à l'époque des imprévus peu compatibles avec la seule rationalité. A Paris, tout en continuant à fréquenter l'école, Thierry se forma à son métier dans un atelier d'ébénisterie du faubourg Saint-Honoré. À dix huit ans, suivit l'Armée où Thierry fut nommé... menuisier.

Puis ce fut l'aventure des Compagnons du Devoir et du Tour de France. Thierry, au gré de son apprentissage, fut amené à parcourir la France, de l'Alsace à la Bretagne, en passant par la Creuse, accueilli sur place par une « mère » au sein de la famille de l'artisan. Si la démarche permettait d'acquérir et de pratiquer de précieux savoir-faire, elle ne se déroulait pas toujours dans des conditions idéales de confort. L'apprenti-compagnon était « le premier debout et le dernier couché », il dormait souvent dans un réduit exigü et froid. Mais, l'esprit du compagnonnage supposait une complicité, une ouverture aux autres et une

solidarité qui sont devenues plus rares de nos jours. Après la réalisation d'un « chef-d'œuvre », ce fut l'intronisation solennelle du Compagnon T. Vincenot, pour qui ce titre est bien plus qu'une simple appellation apposée sur une plaque. Après le Tour de France des Compagnons, Thierry entama son propre Tour du Monde. De la Roumanie à l'URSS, en passant par la Hongrie, la Bulgarie, la Scandinavie, et jusqu'en Australie où il faillit s'établir, il s'appliqua à découvrir les pratiques professionnelles nationales ou locales, autour de la matière première commune que partagent les hommes: le bois. Animé par sa curiosité et son goût des voyages, il fut amené à pratiquer la charpente, la charpente de marine, puis l'aménagement intérieur. Il se spécialisa même dans la fabrication de siège (avec C.A.P intégré). Fort de ses acquis variés, il dispensa ses savoir-faire en se louant à différentes entreprises de façon intermittente, selon les demandes. Après la réalisation réussie d'un grand comptoir de magasin, Thierry, installé en Avignon, connut un afflux de commandes de la part de grandes marques. Les nombreux contrats le conduisirent à développer une structure d'une douzaine de personnes qui répondit aux demandes du marché intérieur et de l'international. Dans cette activité, il chercha à préserver son amour du bois et de l'ouvrage bien fait. Pour lui, ce métier ne consiste pas « à donner à manger aux machines » mais à rechercher la connaissance du bois et le respect de la matière. Mais la lourdeur de la gestion, le style de vie, le goût du mouvement, le poussèrent alors à quitter ce qui pouvait devenir une routine dans un environnement où l'humain n'avait pas la priorité. A la recherche d'un cadre calme et authentique, « avec de belles maisons de pierre », il rencontra Viverols. C'est là qu'il a décidé d'exercer, s'appliquant à respecter le bois du pays pour obtenir des résultats de qualité. Il aime relever le défi des restaurations réussies. Imprégné de l'esprit des objets, se confrontant aux techniques du passé, il est animé par amour du résultat, et recherche la satisfaction du client. Du miroir du XVIIIème au meuble contemporain, il se met à la place du créateur pour intervenir. Ce perfectionniste insomniaque ne conçoit pas le travail sans musique - et il s'y connaît - c'est peut-être ce qui lui permet de fournir des produits harmonieux.

